

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**RICHARVILLE**

Pièce n° 6a : plan de zonage de  
 l'ensemble du territoire au 1/5000e

- Limite de zone ■■■■
- Limite de secteur ■■■■
- Emplacement réservé
- Coefficient d'occupation des sols (COS) 0,3
- Hauteur maximale autorisée 10m
- Espace boisé classé
- Secteur d'aléas inondation
- Risque d'éboulement B6 à la présence d'une ancienne carrière
- Limite de la Bièvre inconstructible de 50 m aux abords du massif de + de 100 ha
- Limite du site urbain constitué

Liste des emplacements réservés			
Repère	Désignation	Bénéficiaire	Surfaces
1	Accès aux ateliers municipaux	Commune	460 m <sup>2</sup>
2	Extension de façade	Commune	1250 m <sup>2</sup>
3	Accès et/ou stationnement	Commune	450 m <sup>2</sup>

La commune est concernée par un risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse B6 au retrait-gonflement des sols argileux. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction pour les bâtiments neufs.

Elaboration du PLU  
 Document arrêté le :  
 Document approuvé le :

IngESPACES  
 Cité Descartes 23, rue Alfred Nobel  
 77420 Champs Sur Marne  
 Tel : 01 64 61 86 04

